



Crèche associative
LES BALLONS ROUGES
46100 CARDAILLAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

04 décembre 2018

DATES A RETENIR :

Prochain CA : mardi 15 janvier 2019 - 19h

Prochains ateliers parents/enfants:

Mouvements dansés : 15/12, 16h30-18h30

Yoga : 26/01 16h-18h

Corps et voix : 30/03, 16h30-18h30

	Parents	Salariées
Présents	Emilie et Cedric Chadapo <i>avec Marceau et Alys</i> , Blandine Lagarrigue, Sophie Couderc, Audrey, Pierre, Marie Pechméjac Courchenoux	Dominique Demange, Chantal Desprez, Isabelle Hubert
Excusés	Florent Brégeon, Célia Hubert, Ambre, Jean-François	

- 1/ Parentalité
- 2/ Evènements
- 3/ Point salariées
- 4/ Nouvelle Crèche

1/ PEDAGOGIE

Atelier parents/enfants : massages bébés : 2 enfants présents seulement, 1 inscrit à la crèche et 1 bébé de l'extérieur. **Mouvements dansés** : 15/12 – 20 personnes maximum, 16h30-18h30. **Corps et voix** : 30/03 – 20 personnes maximum, 16h30-18h30. **Yoga** : avec Magali Vialatte 26 janvier 16h-18h – 18mois / 3 ans – 10 places enfants

Préau école : les enseignantes de l'école sont d'accord pour que la crèche l'utilise. Il sera potentiellement utilisé en cas de plusieurs jours de pluie d'affilée. Pour l'instant la crèche ne s'en est pas servie. Cet espace sera réservé aux plus grands pour le respect des consignes : 9h – 10h45 et 13h45 – 15h30

Spectacle du 27/11: très intéressant, beaucoup d'encadrants, confortable. Quasiment un adulte pour un enfant. Entre Terre et Ciel. Inspiré de Chagall. Miroir incliné, 2 personnes allongées qui, en bougeant, mimaient une marche sur fil. Théâtre/danse. Enfants très intéressés, captivés même les plus petits d'un an. Beaucoup d'effets : draps tendus qui figuraient un cheval, très visuel. Acteurs assez impressionnants, maquillages marqués, physiques atypiques. Mise en scène qui a su capter l'attention des enfants, musiques et visuels très intéressants et bien adaptés à leur âge. Super timing : 30min.

CIAS : Dominique fait un point sur les financements disponibles. Ils ont été revotés pour 2019.

- La crèche peut demander 200 euros pour une action parentalité. Devis à donner courant janvier/ au plus tard fin février. Exemples/événements passés : soirée débat, ludothèque, Marie-Claire, Grégoire, transports.

- Une action au coeur de la crèche, pour les enfants ou pour les salariées (analyse de pratique): 450 euros. Cette année le thème de la semaine de la petite enfance est "Pareil pas pareil", elle se déroulera du 8 au 13 avril. Le CIAS paie des ateliers ou des intervenants qui viennent dans chaque structure. Enfants et parents. Exemples : lectures sur le thème avec Hélène Poussin, gym enfants parents, médiathèque, ludothèque, Marie-Claire mouvements dansés, ateliers de touchers, musique ... On lance l'idée et le créneau horaire ; le CIAS organise l'événement avec une aide au financement de la CAF à 80%.

Parents, salariées : n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour ces deux événements !

Photos : les photos ont été transmises le 04/12. Pochette à 15 euros, une photo 20X30cm, 3 photos 12X18 + 1 photo 12X18 offerte Prix de la pochette : 15 euros. Imprimer en ville? Avant : Youbox/photobox. Organisation pas simple car tous les enfants ne sont pas là tous les jours. L'an prochain, plus tôt dans l'année? Risque que tous les enfants ne soient pas encore inscrits. Ou vraiment plus tard pour la fin de l'année? Fête des pères/mères? L'avantage serait de pouvoir faire les photos en extérieur.

Fête de Noël : Audrey se charge des courses pour les boissons. Olivier fera une petite chanson/reprise punk, pour le gouter de Noël, les paroles seront imprimées pour chanter tous ensemble. Père Noël ? Costume à la crèche. Costume de Père Noël? Voir quelqu'un qui travaille dans une grande entreprise. Départ 15h30, parents amènent gâteaux. Livres et/ou animaux offerts aux enfants par la crèche. Livre projeté pour le gouter de Noël? Voir sur la médiathèque numérique. Mot aux parents fait par Audrey et Marie. Magali a fait passer à l'imprimeur le calendrier, l'impression va prendre du temps (frise recto/verso, complexe à imprimer donc long). Si le calendrier n'est pas prêt pour Noël, un petit mot sera glissé pour différer la remise.

Qualité de l'air : la PMI a fait une visite et a noté qu'il y a une sortie de chaudière qui donne la cour du bas, c'est non conforme. Mot à M. Le Maire, il a contacté une entreprise celle qui a monté la chaudière pour modifier la sortie. Il évoque l'idée de faire jouer les enfants derrière l'école. Solution satisfaisante pour tout le monde car de toute façon il faudra bouger à cause des travaux. Le terrain n'est pas clôturé, la mairie s'en occupera prochainement. La cabane et le bac à sable seront retirés pour permettre les travaux et transférés dans le petit jardin derrière l'école.

II – Vie de la crèche

Déménagement de Frédérique : pas de date. La secrétaire de mairie a vidé le bureau mais le pallier est occupé par des dossiers à trier. Ces archives ne sont pas sécurisées donc impossibilité d'y accéder. L'algeco servira par la suite pour le foot. A voir en janvier. Salle du haut du musée éclaté? Inutilisée en hiver? Il faudra s'occuper du téléphone et de l'électricité : ouvrir les lignes. Qui peut vérifier si le transfert de ligne sera immédiat ou pas? Demander à Mélissa.

Entretiens professionnels : Emilie a rencontré environ la moitié de l'équipe. Elle est là pour entendre leur ressenti dans leur poste actuel, réviser certaines fiches de postes, vérifier si les dénominations sont à jour, modifier/revaloriser la pesée de certaines. Il faut finir de récolter les informations (Florent et Célia seront sûrement présents) + Pierre. Pas de date pour l'instant, sûrement début janvier – 2 premières semaines.

Salariées : départ en retraite de Frédérique au 1er avril. Il faut récolter des candidatures. 20H par semaine, secrétariat + comptabilité. Date butoir 10 janvier. Il faut rencontrer, choisir, former. Dans les entretiens pro : proposition de basculer sur ce poste-là. Question : si Dominique part d'ici un an et demi est-ce qu'on fusionne compta et direction? Muriel comptable de la fédération peut aider pour intervenir et aider si besoin. Donc éventuellement poste de direction + secrétariat et comptabilité avec Muriel. Comment font les autres crèches? Pas de directrice comptable. La partie facturation peut être faite par les directrices. Compta : secrétaire comptable ou comptable + autre poste auprès des enfants. Il faudrait voir avec Frédérique la part de comptabilité pure et de secrétariat dans son poste (= 80% compta et 20% secrétariat mais est-ce que ça inclut la facturation?). Logiciel Ciel à maîtriser. La fédération considère qu'on compte 1h par place d'agrément. Annonce à faire passer début janvier. Premier tri au prochain CA et équipe participera pour le choix final avec Frédérique. Quelqu'un qui a déjà travaillé dans le milieu associatif serait un bon point. Est-ce que la fédé peut participer aux entretiens? À la formation? Conseils sur questions à poser, pièges à éviter. Poste de secrétaire compta. en CDD. A voir quand Dominique partira à la retraite. Remplacement à prévoir : fin de contrat juillet 2019, problèmes de santé. Externaliser la compta? Contrat de 28h : 18h de Geneviève (pour encadrement d'enfants / 23h avec enfants et 2h administratif) et 10h de secrétariat (dont facturation). Diplôme EJE, puer, infirmière, psychomot, éduc spé? Et un an et demi après remplace Dominique. Fusion EJE et secrétariat : demande interne pour remplacer Domi. Un an et demi max, au plus tôt 6 mois. Dès janvier : 2h d'administratif qu'elle ne souhaite pas continuer. Une salariée se propose de le faire. Demander aux salariées si besoin de plus d'heures. 18H d'encadrement mini pour la PMI. On acte? On vote? Pas de vote possible car pas assez de membres du CA mais plutôt préférence pour un CDI.

Prochain CA prévoir un vote et prévenir les membres du CA qu'ils doivent y participer ou vote par mail.

Il faudrait remplacer la cabane en bas par un chalet de jardin pour offrir du rangement.

Formations : une formation proposée par mail sur le nouveau règlement. Un protocole est à respecter pour protéger les données des parents etc. nouvelle réglementation. Nous allons attendre que les autres crèches fassent des retours sur leurs pratiques/leurs classements.

Une formation des salariées est prévue en 2 temps : ça aurait été bien que l'architecte soit présente au moins sur l'une des formations mais elle ne veut pas confirmer tant que le plan n'est pas arrêté. Les journées de formation doivent être placées en 2018 ; dates arrêtées lors du dernier CA : lundi 19 novembre mais dépôt de permis pas posé à l'époque et donc journée repoussée au mercredi 19/12 (la crèche sera fermée). Cette date a été décidée en CA mais pas auprès des salariées. 2 salariées demandent à ne pas y participer. Une des salariées investie dans la nouvelle crèche est bloquée pour des soucis de garde d'enfant. Cette formation est à la base prévue sur 2 temps, que l'architecte soit présente ou pas. L'association doit envoyer une invitation officielle aux architectes pour les relancer.

Nouvelle crèche : nous avons appris courant novembre que le maire de Cardaillac était intervenu auprès du Grand Figeac pour que la crèche soit décalée de la limite séparative Nord Ouest (côté caravanes). Il semble avoir affiché sa volonté d'agrandir la parcelle côté Sud Est pour compenser l'espace perdu côté Nord Ouest. Nous n'avons pour l'instant pas de confirmation de cette acquisition.

Prenant en compte cette intervention, l'équipe de maîtrise d'oeuvre a proposé une nouvelle version limitant les coûts prévisionnels à une enveloppe de 720000 €HT + 40000 € HT de mobilier.

Cette version a été adressée le 23/11 et diffère des précédentes par une réduction des superficies et la suppression du "sous sol" technique et de son ascenseur.

Le parvis est agrandi, le bureau secrétariat supprimé et toutes les fonctions sont regroupées sur un seul niveau. Le plan ne fait apparaître que 19 couchages en lieu et place des 22 demandées dans le programme.

L'aire de retournement liée aux livraisons est déplacée plus près de la voie communale existante.

L'association et l'équipe ont étudié cette proposition et transmis leurs remarques le 26/11 aux architectes et Grand Figeac.

Le 4/12 une troisième version de l'APD prenant en compte les remarques transmises est adressée par mail et validée unilatéralement par le directeur des services du Grand Figeac dès le lendemain.

Le permis de construire devrait donc pouvoir être déposé sous peu.

La problématique du stationnement des parents n'a pas été résolue (les emplacements prévus ont disparu du projet) : on peut craindre de nombreux conflits d'usage sur les emprises disponibles au stationnement à proximité de l'école.

A nouveau, nous regrettons le manque d'échanges avec le Grand Figeac et la mairie de Cardaillac.

Nous souhaitons qu'une réunion de lancement de la phase Projet soit organisée avec les architectes afin de balayer ensemble tous les points de détails qui influenceront sur le quotidien des enfants des salariées et des parents.

FIN